

Revivre
après une séparation
ou un divorce

PARCOURS REVIVRE

VIVRE APRÈS UNE SÉPARATION OU UN DIVORCE

DÈS LE JEUDI 15 MAI 2025

MAISON DU DIOCÈSE À VANNES

PARCOURS EN 7 SOIRÉES

J
E
U
D
I

MAI

15 - 22

JUIN

5 - 12 - 19 - 26

JUILLET

3

DE 19 H 30 À 22 H



Renseignement et inscription : Alain Lizée
a.lizee@orange.fr / 06.71.96.54.44
pastoralefamiliale@diocese-vannes.fr



Diocèse de Vannes



Pastorale familiale
pastoralefamiliale@diocese-vannes.fr - 02.97.68.15.57